



CC du Bassin de Pont-à-Mousson (Siren : 200041515)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Pont-à-Mousson
Arrondissement	Nancy
Département	Meurthe-et-Moselle
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Henry LEMOINE

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Domaine de CHARMILLY
Numéro et libellé dans la voie	Chemin des Clos
Distribution spéciale	BP285
Code postal - Ville	54701 PONT A MOUSSON CEDEX
Téléphone	03 83 87 87 00
Fax	03 83 81 48 39
Courriel	Com.Com.PAM@wanadoo.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	40 960
-----------------------------	--------

Densité moyenne 152,11

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 31

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
54	Atton (215400276)	824
54	Autreville-sur-Moselle (215400318)	282
54	Belleville (215400607)	1 450
54	Bezaumont (215400722)	262
54	Blénod-lès-Pont-à-Mousson (215400797)	4 649
54	Bouxières-sous-Froidmont (215400912)	353
54	Champey-sur-Moselle (215401142)	353
54	Dieulouard (215401571)	4 804
54	Gézoncourt (215402256)	179
54	Griscourt (215402397)	131
54	Jezainville (215402793)	969
54	Landremont (215402942)	148
54	Lesménils (215403122)	508
54	Loisy (215403205)	333
54	Maidières (215403320)	1 560
54	Martincourt (215403551)	98
54	Montauville (215403759)	1 085
54	Morville-sur-Seille (215403874)	148
54	Mousson (215403908)	109
54	Norroy-lès-Pont-à-Mousson (215404039)	1 230
54	Pagny-sur-Moselle (215404153)	4 211
54	Pont-à-Mousson (215404310)	14 629
54	Port-sur-Seille (215404336)	228
54	Rogéville (215404609)	187
54	Rosières-en-Haye (215404633)	239
54	Sainte-Geneviève (215404740)	191
54	Vandières (215405465)	933
54	Ville-au-Val (215405697)	204
54	Villers-en-Haye (215405739)	179
54	Villers-sous-Prény (215405796)	355
54	Vittonville (215405895)	129

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 33

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz

*Distribution publique d'énergie électrique (hors M.O. des travaux d'installation, de renforcement, de perfectionnement des ouvrages de distribution. Concession de la distribution d'énergie électrique*

#### Environnement et cadre de vie

##### - Assainissement collectif

*Réalisation d'une étude diagnostic pour la mise en oeuvre de dispositions relatives à la collecte et au traitement des eaux usées sur les communes. Etudes diagnostiques en matière d'assainissement collectif sur tout le territoire. Etudes relatives à la définition des zones d'assainissement sur tout le territoire.*

##### - Assainissement non collectif

*Mener les études diagnostiques en matière d'assainissement et assainissement sur tout le territoire. Mener le contrôle des installations d'assainissement individuel qui reste à la charge de leurs propriétaires. Contrôle des installations d'assainissement non collectif sur tout le territoire (à l'exception de l'entretien des systèmes d'assainissement individuel qui reste à la charge de leurs propriétaires. Création et gestion d'un service de contrôle de l'assainissement non collectif.*

##### - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

*Organiser la collecte et le traitement des ordures ménagères et assimilés y compris la collecte sélective. Gestion des contrats s'y rapportant.*

##### - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

##### - Autres actions environnementales

*- Balayage mécanisé des voies et rues publiques. - Mener les études nécessaires en matière d'environnement - Aménagement des cours d'eau. - Entretien et mise en valeur des pelouses calcaires de Loisy, Sainte-Geneviève et Landremont classées en ZNIEF. - Aménagement, étude et réalisation des travaux de renaturation de la Natagne et de l'Orbrion destinés à restaurer et à valoriser leurs qualités biologiques, paysagères et hydrauliques tout en tenant compte du contexte socio-économique et culturel local.*

#### Sanitaires et social

##### - Aide sociale facultative

*« Action sociale d'intérêt communautaire : Mise en oeuvre, gestion et financement d'outils et de moyens permettant de faire fonctionner un relais assistantes maternelles (RAM) »*

##### - Action sociale

*- Mise en place d'un relais d'assistantes maternelles : mise en oeuvre, gestion et financement d'outils et de moyens permettant de faire fonctionner un relais assistantes maternelles. - Fourrière animale - Création, organisation des services, équipements et actions d'intérêt communautaire dans le domaine de l'enfance, la jeunesse, l'intergénérationnel et la famille. - Structures d'accueil collectives existantes ou à créer. - Signature des contrats enfance jeunesse ou autres dispositifs qui viendraient s'y substituer ou les compléter (contrat d'entreprise?), et mise en oeuvre de ceux-ci dans les limites de compétences figurant aux présent statuts. - Développer l'accompagnement à la parentalité en soutenant les initiatives associatives. - Soutenir un organisme ou une association ayant en charge : portage de repas, agents de ménage, coiffure à domicile. - Organisation de classes de découverte, spectacles et toute question relative au contrat éducatif local, contrat Temps Libre. - Petite enfance (de 0 à 6 ans) : Création, gestion, fonctionnement et extension de structure « multi accueil », Création, gestion, fonctionnement et extension d'une crèche collective ou « accueil collectif régulier », Création, gestion, fonctionnement et extension d'une halte garderie ou « accueil collectif occasionnel ou ponctuel », Création, gestion, fonctionnement et extension d'une crèche familiale ou « service d'accueil familial ».*

#### Développement et aménagement économique

*- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, d'initiative locale ou de commerce de soutien aux activités commerciales accompagnement d'une charte d'équipement commercial. - Création, aménagement, entretien et gestion de nouvelles zones d'activités commerciales, industrielles ou artisanales de plus de 5 hectares. -*

#### Développement et aménagement social et culturel

##### - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

*- Travaux de réhabilitation et de mise aux normes de la piscine de Pont-à-Mousson. - Fonctionnement de la piscine sous tous ses aspects y compris les activités annexes développées par la communauté de communes au sein de l'établissement. - Frais relatifs à l'activité des bibliothèques.*

<p>- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire</p> <p><i>Construction, entretien et fonctionnement de l'enseignement préélémentaire et élémentaire du RPI · Construction de nouveaux bâtiments scolaires. · Prise en charge du fonctionnement du RPI. · Gestion du personnel intercommunal affecté au RPI. · Remboursement des frais engagés par les communes pour le fonctionnement des classes qu'elles accueillent. · Subventionnement de la coopérative scolaire et des activités pédagogiques (piscine, sorties pédagogiques) et frais de transports. · Prise en charge de l'investissement hors immobilier nécessaire à l'activité du RPI : mobilier scolaire, équipement informatique, BCD.</i></p>
<p>- Activités péri-scolaires</p> <p><i>Création et mise en place d'un accueil périscolaire</i></p>
<p>- Activités culturelles ou socioculturelles</p> <p><i>· Écoles de musiques. · Subvention de fonctionnement pour l'organisation de la « Mousson d'été ». · Spectacles pour les scolaires ainsi que les séances de cinéma organisées par la communauté de communes sur son territoire (y compris les frais de transport). · Subvention de fonctionnement pour la ou les radios locales. · Frais relatifs à l'activité de la médiathèque et de différentes bibliothèques existantes sur le territoire de l'EPCI (fonctionnement, achat de livres, documentation, ouvrages, CD, cassettes vidéo, matériel divers, personnel affecté à ces établissements) à l'exception du remboursement du capital et des intérêts des emprunts contractés lors de la réalisation de ces investissements. · Maintien et développement de l'activité cinématographique. · Organisation de toutes manifestations culturelles, sportives, jeux, fêtes communautaires et intercommunautaires. · Acquisitions de matériels divers pour l'organisation de festivités (chapiteaux, podium, sono?). · Réalisation d'un calendrier des fêtes</i></p>
<p>- Activités sportives</p> <p><i>Soutien financier aux clubs remplissant l'une des deux conditions suivantes : 1 - Les clubs dont l'ensemble des activités se déroulent dans un équipement sportif communautaire 2 - Dans la limite d'un club par discipline, les clubs affiliés à une fédération sportive olympique agréée, délégataire du Ministère des Sports, remplissant l'ensemble des critères suivants : ? clubs : - soit issus d'une fusion entre clubs du territoire communautaire, - soit engagés dans une démarche de mutualisation pour utilisation des équipements sportifs sur plusieurs communes. ? engagés dans une démarche de professionnalisation de l'encadrement ? participant au rayonnement du territoire par la pratique d'un sport collectif de compétition au niveau national ? ayant une politique sportive tournée vers l'ensemble du territoire : présence sur plusieurs communes et implication auprès des acteurs du territoire (communes, clubs, centres aérés, scolaires, entreprises?) »</i></p>
<p>Aménagement de l'espace</p>
<p>- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)</p>
<p>- Schéma de secteur</p>
<p>- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)</p> <p><i>ZAC d'une superficie supérieure à 5 hectares</i></p>
<p>- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports</p> <p><i>Organisation des transports urbains</i></p>
<p>- Transport scolaire</p> <p><i>Intégration des transports scolaires</i></p>
<p>- Organisation des transports non urbains</p> <p><i>Etude et mise en place d'un service de transport à la carte en lien avec le département</i></p>
<p>Voirie</p>
<p>- Création, aménagement, entretien de la voirie</p> <p><i>Création d'un emploi pour l'entretien de la voirie rurale et communale et acquisition du matériel nécessaire à cet emploi. · Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire · Voiries intérieures de liaison à la voie de desserte principale des zones de développement économique reconnues d'intérêt communautaire. · Placettes, places, voiries et aménagements d'intérêt communautaire définis dans le schéma directeur de développement et aménagement économique et touristique. - Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) - Aménagement de voirie liés à la sécurité routière des traversées des communes - Création et aménagement de sentiers de randonnée. - Aménagement et gestion du parcours de santé existant.</i></p>

- Parcs de stationnement <i>Création et gestion d'une fourrière automoblie</i>
<b>Développement touristique</b>
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme - <i>Signalisation touristique liée au développement et à l'aménagement touristique sur tout le territoire.</i> - <i>Toutes actions liées au développement et à l'aménagement touristique sur tout le territoire.</i> - <i>Aménagement des gîtes ruraux et touristiques.</i>
<b>Logement et habitat</b>
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
<b>Autres</b>
- Acquisition en commun de matériel <i>Acquisition de matériels divers pour l'organisation de festivités (chapiteaux, podium, sono..)</i>
- Gestion d'un centre de secours
- NTIC (Internet, câble...) <i>Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévus au I de l'article L.1425-1 du CGCT, à l'exclusion de la télédistribution par réseau câblé ou antenne collective.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
54	SM de la Multipole Sud Lorraine (200009637)	SM fermé	572 013
54	SI d'enseignement du 1er cycle de Pont-à-Mousson (255400525)	SM fermé	27 119
57	SM Moselle Aval (200077543)	SM ouvert	703 709
54	Syndicat interdépartemental Médiann de la Seille (200063766)	SM fermé	11 170
54	PETR du Val de Lorraine (200055101)	SM fermé	121 456
54	SM du Parc naturel régional de Lorraine (255403719)	SM ouvert	717 965
54	Syndicat départemental d'électricité de Meurthe et Moselle (255403495)	SM fermé	483 362

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)